

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°49 — 3 février 2011

Bien sûr, il fait froid ! Mais nous serons là samedi 5 février, 14 h30, devant la sous-préfecture pour soutenir Abdelmajid.

Nous appelons tous ceux qui sont venus à un moment ou un autre aux rassemblements pour Abdelmajid, de faire l'effort de consacrer une demi-heure de leur samedi après-midi, pour maintenir la mobilisation contre l'injustice, l'absurdité, l'inhumanité des décisions gouvernementales et du refus de séjour qui frappe un couple de Soissonnais. Nous comptons sur votre présence samedi.

Retenue, refoulée. Le « voyage » en France de Fatoumata, l'Africaine.

Elle voulait juste rendre visite à sa famille. Mais pour un seul papier oublié, son séjour s'est transformé en calvaire : une semaine en zone d'attente, avant le vol retour vers la Guinée. Récit d'une humiliation d'État.

Je m'appelle Laurent Chevallier. Je suis cinéaste et, durant plus de vingt ans, j'ai réalisé plusieurs films en Guinée-Conakry (Djembefola, l'Enfant noir, Circus Baobab, Momo le doyen, etc.). C'est dans ce pays, en 1999, que j'ai rencontré mon épouse, Manty Chevallier-Camara, qui depuis vit en France à mes côtés, loin de sa famille. Nous avons prévu d'inviter sa grande sœur Fatoumata Camara à venir passer un mois chez nous pour qu'elle soigne des problèmes chroniques de tension et qu'elle puisse découvrir nos deux enfants, ses neveux.



Peine perdue, puisqu'après une semaine passée en zone d'attente à Roissy, elle vient d'être réembarquée dans l'avion pour Conakry. Elle n'aura donc connu de notre « beau pays » qu'un centre de rétention et deux tribunaux, celui de Bobigny et celui de la cour d'appel de Paris, avec comme unique moyen de transport des fourgonnettes de police...

Que lui reprochait-on ? De s'être présentée, à sa descente d'avion, devant la police des frontières sans toutes les pièces nécessaires à son entrée sur notre territoire. Certes son passeport était parfaitement valable, tout comme son visa et son attestation d'hébergement. Mais voilà, il lui manquait le papier d'assurance médicale, attestation qu'elle avait oubliée à Conakry. De même, elle n'avait pas assez d'argent sur elle. Elle aurait dû présenter la somme de 870 euros (soit 29 euros fois 30 jours) et ce malgré une attestation d'hébergement de sa famille qui assurait pourtant la prendre entièrement en charge.

Vingt-quatre heures après les faits, sur les conseils de la Croix-Rouge, qui assiste les retenus, je me suis présenté le mardi 18 janvier à la Zapi, la zone d'attente de l'aéroport de Roissy, avec les éléments manquants : somme requise et copie de l'attestation d'assurance, pour régler ce problème et permettre à Fatoumata d'être relâchée. Mais l'officier de police, malgré mon insistance, a refusé catégoriquement de me recevoir, l'affaire devant être jugée.

Jeudi 20 janvier, Fatoumata a été amenée parmi des dizaines d'étrangers au tribunal de Bobigny. On aurait pu peut-être trouver un juge assez compréhensif mais nous sommes tombés ce jour-là sur

une présidente, une dure parmi les durs, surnommée en off « l'avocate de la préfecture »... Pas le temps d'étudier son cas, pas le temps d'argumenter, « cas suivant ! » et ce, non-stop, de 10 heures à 22 heures. Durant tout ce temps, les retenus n'ont rien eu à manger, juste une petite bouteille d'eau...

Fatoumata, très impressionnée par un tel protocole et face à l'insistance d'une présidente pressée d'en finir, s'exprimait difficilement en français : « Vous venez faire quoi en France ? – Voir ma sœur, son mari et ses enfants. – C'est votre aînée ou votre jeune sœur ? – Ma jeune sœur. – Combien d'années vous séparent ? » Silence... « Vous ne savez pas ? » Question maintes fois répétée... « Elle ne sait pas ! »

Fatoumata, après quatre jours de détention, passablement émue et très fatiguée, multiples sautes de tension, ne savait plus précisément si c'est six ans ou sept ans de différence entre elle et ma femme. Pour la présidente, le doute était donc permis ! Fatoumata dit venir voir sa sœur mais est-ce vraiment sa sœur ? D'ailleurs est-elle réellement guinéenne ? Puisque pour cette dame de fer, le nom Camara serait uniquement un nom malien... Ignorant (volontairement ?) qu'on trouve des Camara dans toute l'Afrique de l'Ouest et même en France !

Conclusion de cette triste mise en scène : Fatoumata a été replacée au centre de rétention, appelé joliment zone d'attente, jusqu'au prochain avion...

Nous avons donc fait appel de cette décision inique. Mais le samedi 22 janvier, devant la cour d'appel de Paris, un autre juge nous a stipulé que notre appel était irrecevable : on ne peut faire appel que sur la forme et non sur le fond... Et peu importe que sa famille soit présente au tribunal car, dicit ce juge, « même si le dalaï-lama voulait accueillir Fatoumata, si elle n'est pas en règle, elle retourne chez elle... Moi, je ne fais qu'appliquer la loi ».

La procédure ayant été respectée à la lettre, rétention, jugement, il n'y avait donc plus aucune raison de ne pas réexpédier ma belle-sœur Fatoumata dans son Afrique natale. Dimanche 23 janvier, elle a donc été renvoyée à Conakry, encadrée par une escorte de policiers telle une vulgaire délinquante. Les autorités de mon « beau pays » la France préférant ainsi lui « offrir » une semaine d'humiliation à toute forme d'écoute, à tout geste d'humanité.

Les associations liées à ces problèmes d'entrée des étrangers ont calculé qu'une semaine comme celle vécue par Fatoumata coûte à l'État français, à nos impôts donc, environ 25 000 euros (centre de rétention, logement, nourriture, policiers, véhicules, tribunaux, personnel judiciaire, quatre billets d'avion de retour pour Fatoumata et son escorte policière, etc.). Plutôt que de prendre cinq minutes pour vérifier des papiers, plutôt que de laisser la parole à un témoin, en l'occurrence mon épouse (elle a essayé, aussitôt le juge l'a fait taire) qui aurait pu aisément prouver devant le tribunal que Fatoumata est bel et bien sa sœur, on préfère une justice express (le mot est faible !) devenue une simple chambre d'enregistrement d'une politique d'immigration de plus en plus discriminatoire. Ainsi, au fil des années, mon « beau pays » la France a décidé, triste constat, de fermer le plus hermétiquement possible ses frontières à tous les « bronzés » venus d'Afrique. Je parle des Africains mais on pourrait certainement généraliser la question à tous les pays pauvres.

Fatoumata n'a donc pas pu venir nous rendre visite en France même si elle y possède des attaches familiales, même si c'est pour une durée d'un mois, ses papiers et son billet d'avion l'attestent, même si ses pièces étaient parfaitement en règle au moment du jugement, même si elle est une mère de famille avec son mari et ses cinq enfants vivant au pays et, de fait, bien décidée à retourner vivre chez elle.

Certes, l'entrée de Fatoumata l'Africaine sur notre territoire n'est pas encore interdite dans les nouveaux textes de loi mais, comme j'ai pu le constater à nos dépens, elle l'est déjà dans les faits... Peut-on imaginer pire encore au « pays des peaux blanches » (surnom de la France en Guinée) ?

Laurent Chevallier, cinéaste
(Article paru dans L'Humanité)

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr www.cdsp02.org www.educationsansfrontieres.org/resf02

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de l'Aisne, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, Union Syndicale Solidaires 02, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, CGT Educ'action, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, UNL 02 (Union Nationale Lycéenne), Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts – CGT, Confédération paysanne, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche de l'Aisne (PRG), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo. Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Parti de Gauche de l'Aisne, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali)

Pour nous contacter **CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38**

